



Ecole Normale supérieure d'Oran

Nom de l'enseignant :

Nom du Module: Initiation à la linguistique

Année Universitaire : 2015/2016

1 iere Année PES - Français

N°	NOM	PRENOM	DATE_NAI	ETAT	Emd1	Emd2	Moy CC	Synth	Moy Sy	Sup Sy	rat	Moy R	Moy
1	ABDERRAHIM	SAMAH	12/11/1997	N	11.25	12							
2	ADDI	WISSEM	10/05/1997	N	15.50	16,5							
3	ADDI	IKRAM	15/01/1997	N	14.75	15							
4	AHMED AMMAR	HICHAM	16/02/1996	N	17.00								
5	AMRAOUI	NESSRINE	30/01/1997	N	14.00	14							
6	BAAHMED	HADIA AINOUNA	28/05/1997	N	16.00	14,5							
7	BELABES	MALIKA NEDJAH	10/04/1997	N	11.25	14							
8	BELGACEMI	HINDA	05/12/1997	N	11.50	09,5							
9	BELHIA	KHAOULA	29/08/1998	N	12.25	12,2							
10	BELMADANI	FATIMA ZOHRRA	25/05/1997	N	14.75	12							
11	BENKOUIDER	ASMAA	01/02/1998	N	16.75	14							
12	Berrached	IMENE	09/06/1997	N	14.00	14							
13	BOUDJAHFA	HABIBA	06/12/1997	N	11.25	13							
14	BOUHADEF	HOURIA	17/03/1996	N	16.50	12,25							
15	BOUSSAID	IKRAM	07/02/1998	N	13.00	17							
16	BOUSSOUAR	FERIEL	04/06/1996	N	12.25	14,5							
17	CHIKR	SORAYA NOUR IM	13/01/1997	N	15.00	13,5							
18	DALAA	JIHENE	27/02/1998	N	13.75	12							
19	DERDAR	SARRA	27/11/1997	N	ABS	ABS							
20	DEROUICHE	FAIZA	29/06/1996	N	15.50	16							
21	DJEBBOUR	ASMAA	10/03/1998	N	14.50	12,5							
22	DJELLOULI	KHOULOUD	22/10/1997	N	11.50	12,5							
23	DJOUADI	ZINEB	01/12/1996	N	11.50	12,25							
24	ELMERAHI	KARIMA	16/03/1998	N	13.00	09,5							
25	GHAFFOR	ZOHRRA	11/01/1997	N	14.25	10,75							



14.05.2016
 El Khirouk

26	GHERICI	GHALLA	09/09/1996	N	14.00	10.5													
27	GOUASMI	AMEL CHAHRAZED	03/06/1998	N	15.75	14.5													
28	HADIADJI	KARIMA	18/01/1997	N	10.25	11													
29	HAMMAR	AMINA	02/07/1994	N	13.50	12													
30	HAMMOU	WAFAA	01/09/1996	N	13.00	13.5													
31	HAZIL	LOUBNA	30/07/1997	N	15.00	14													
32	HEDDOUF	FERIELLE	03/04/1996	N	09.00	13.5													
33	HOUAR	YOUSRA	01/12/1997	N	13.75	12													
34	HOUARI	AMIRA	06/08/1997	N	14.00	13.5													
35	JALTI	SOUMLIA	22/09/1996	N	11.50	13													
36	KADID	IMAD	23/04/1997	N	13.50														
37	KADRI	RACHA	02/04/1998	N	15.00	12													
38	KELTOUMI	CHAIRMAA	25/05/1997	N	10.00	13													
39	LABIOD	HAFFSA	18/09/1996	N	11.50	12.5													
40	LAKHDARI	LATIFA	29/04/1997	N	13.00	09													
41	LARBI MESSAOUDI	NADA	28/02/1998	N	13.00	11													
42	MAHAMDI	FOUZIA	08/04/1996	N	12.00	13													
43	MAKANI	NOUR EL HOUDA	04/10/1996	N	12.00	13.5													
44	MAMMAD	HIDIYA	11/08/1997	N	06.00	13													
45	MEDDAH	ASMAA	22/01/1996	N	16.50	13.5													
46	MEHDI	FATIMA	11/10/1996	N	10.50	11.5													
47	MERZOUGUI	HENEN	20/09/1994	N	11.50	12.5													
48	MILLOUDI	ABDERRAHMEN	19/04/1995	N	10.00	12													
49	MOSTEFAI	HANANE	15/11/1997	N	13.50	12													
50	MOUDETERE	IMENE	01/09/1997	N	12.50	08.25													
51	NADJI	AMINA	06/02/1993	N	09.00	13													
52	NAHAL	SARRA	26/02/1998	N	13.50	13													
53	RAMI	MALIKA	29/07/1997	N	03.50	10													
54	SAADI	WISSEM	15/04/1996	N	14.50	13													
55	SALAH	AMINA	21/08/1986	N	15.00	14.5													
56	SEDECK	NABILA	25/04/1995	N	08.75	13.5													
57	TAHAR	ZOHRA	12/10/1997	N	11.00	15													
58	TEDJANI	ASMA	19/03/1996	N	13.00	12													



16.05.2016
 H. Bouammi

Le corrigé type

- I. De SAUSSURE fait la différence entre : « **une activité sociale, essentielle et une activité individuelle volontaire** ». Expliquez (05pts)

Ferdinand de Saussure a établi une distinction entre *langue* et *parole* qu'on peut présenter comme suit :

- la LANGUE est un produit social et représente la société, la communauté, le système, tandis que la PAROLE est l'acte individuel qui réside dans l'exploitation de la langue.
- Cette distinction permet de séparer nettement, d'une part **l'aspect social** de la langue, d'autre part **l'aspect individuel** de la parole.
- la langue est une « *institution sociale* » dont la parole (ou discours) est la réalisation concrète. il y a de toute façon, un rapport entre ces deux notions la langue existe à *l'état virtuel*, la parole à *l'état réalisé*.
- la parole, comme action individuelle, est, dans certaines limites, entièrement libre ; la langue, comme ensemble de conventions et normes sociales, est fixée et imposée de l'extérieur. En d'autre terme, elle est extérieure à l'individu qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier.
- la langue se présente comme une somme de schémas virtuels qui reposent à l'état caché dans la conscience des membres de la communauté et qui nécessitent un apprentissage. Les individus parlant une langue ne possèdent pas dans leur mémoire toutes les phrases qu'il leur est possible de prononcer. ils n'en possèdent que les cadres, sous forme de mécanismes inconscients qui leur permettent de faire des phrases.

- II. **Définissez la double articulation chez Martinet et expliquez en quoi ce concept est lié à l'économie des langues. (04,5 pts)**

Le linguiste André Martinet a le premier relevé ce que l'on appelle la **double articulation du langage** qui singularise le langage humain. Un élément fondamental de la théorie fonctionnaliste d'André Martinet pose le principe que **la langue est doublement articulée** :

La première articulation est constituée par les **unités significatives** que sont les unités lexicales et grammaticales. (**morphèmes ou monèmes**)

Les **unités distinctives dépourvues de sens (phonèmes)** en elles-mêmes forment la deuxième articulation.

- V. **Expliquez deux caractéristiques qui distinguent l'oral de l'écrit (03, 5 pts)**

Nous pourrions définir la différence entre le discours écrite et parlé de manière suivante :

L'oral : le locuteur et l'auditeur sont en présence, il y a donc une communication directe où il y a l'immédiateté du message et la possibilité d'un échange immédiat. Dans la langue parlée il n'y a pas la possibilité d'élaborer et de surveiller bien la langue. C'est pourquoi nous voyons un discours spontané, elliptique et explicite. On emploie une syntaxe simple et facile, il y a toujours des phrases simples et inachevées, et avec des pauses : des « hen! » Des « ben » des « tu vois » et des « j' veux dire » et des abréviations fac : faculté. Prof : professeur.

L'écrit : il se caractérise par la virtualité du récepteur, l'absence de réponse et donc l'impossibilité d'un échange immédiat. dans l'écrit il y a la possibilité d'utiliser de dictionnaire, il y a le temps de réflexion, ce qui donne un discours élaboré est bien construit, le discours écrit rejette des phrases comme « il pleut ? » « je sais pas » mais pleut-il ? je ne suis pas.

- III. **Quelle est la fonction du langage dominante des phrases suivantes en justifiant votre réponse ? Expliquez pour chaque fonction relevée à quel facteur de communication, selon Jakobson, elle correspond. (07pts)**

Je m'excuse d'interrompre cette réunion, mais je dois malheureusement partir.

Emotive => locuteur

Tu veux bien m'écouter ?

Conative => récepteur

Je partirai à Rome pour les vacances d'été.

Référentielle => référent

Je ne comprends pas pourquoi il y a un "s" à "conclus".

Métalinguistique => code

Regarde ce que tu as fait !

Conative => récepteur